

**Direction Départementale de la Mer et des  
Territoires**  
44611 Saint Nazaire

**Objet Demande de deuxième prolongation de l'ouverture du gisement  
naturel d'huîtres creuses à éclipse au sein de la zone 44.09 Estuaire  
Loire**

La Trinité-sur-Mer le 26 octobre 2018

N/Réf. LER/MPL/18.65/Tm

*Affaire suivie par J. Côme Piquet et Anne Schmitt*

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité le 18 octobre l'avis de l'Ifremer pour une demande de prolongation du gisement naturel à éclipse d'huîtres creuses, *Crassostrea gigas*, de la zone de production 44.09 Estuaire Loire. Il s'agit de la deuxième demande de prolongation : la demande initiale en septembre 2017 (avis LER/MPL 17.83/Tm) a déjà fait l'objet d'une prolongation en avril 2018 (LER/MPL/18.23/Tm). Les données dont nous disposons font état d'une pêche d'environ 10 tonnes.

L'arrêté 06/2018 autorise l'exploitation de la zone de production 44.09 jusqu'au 31 octobre 2018, dans les conditions prévues par l'Instruction technique DGAL/SDSSA/2016-883 pour les zones faisant l'objet d'une exploitation occasionnelle (zones dites à éclipse). L'arrêté prévoit à ce titre les conditions d'exploitation et de suivi sanitaire spécifiques à l'exploitation occasionnelle du gisement.

Le suivi sanitaire mis en œuvre conformément à l'Instruction technique DGAL/SDSSA/2016-883 est spécifique à ces zones exploitées occasionnellement, pour lesquelles l'historique des données ne permet pas l'évaluation de la qualité. Le suivi mis en œuvre dans le cadre du REMI, repose sur l'échantillonnage bimensuel du point « Villes Martin » avec un suivi mutualisé avec l'ARS, qui échantillonne le point à fréquence mensuelle dans le cadre de la pêche récréative.

L'ensemble des résultats acquis dans le cadre de ce suivi sont compatibles avec une qualité B selon les critères du règlement (CE) n°854/2004. Deux résultats supérieurs à 4 600 *E. coli*/100g de CLI ont entraîné deux alertes de niveau 2 suite à des pollutions accidentelles en mai et juillet 2018.

Compte tenu :

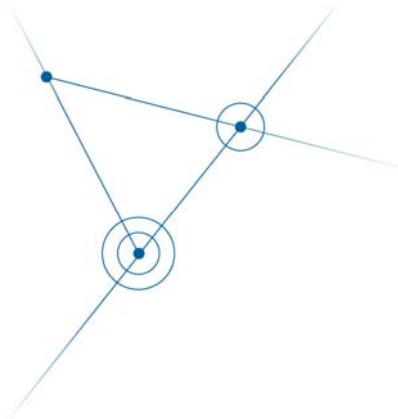
- du projet de poursuite d'exploitation du gisement décrit par le COREPEM,
- du caractère incertain de l'exploitation durable du gisement naturel d'huîtres creuses,

**Centre Bretagne**

1625 Route de Ste Anne  
CS10070  
29280 Plouzané - France  
+33 (0)2 98 22 40 40

**Siège Social**

155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)1 46 48 21 00



- des résultats du suivi sanitaire acquis depuis novembre 2017 qui sont compatibles avec une qualité B,

**l’Ifremer émet un avis favorable à la prolongation de l’arrêté** (06/2018 du 10 avril 2018), dans les conditions définies par l’Instruction technique DGAL/SDSSA/2016-883 pour les zones de production exploitées irrégulièrement.

Cette même instruction technique précise que pour ces zones exploitées irrégulièrement, la fréquence de suivi ne doit « jamais être inférieure à un prélèvement tous les 15 jours ». Compte tenu de cette instruction et de l’obtention d’un résultat supérieur à 4 600 *E. coli*/100g de CLI en février 2018, et de **l’Ifremer recommande de maintenir une fréquence de suivi bimensuelle au point REMI « Villes Martin »**. Dans le cadre du suivi des deux alertes déclenchées en mai et juillet 2018, suite à des dysfonctionnements des réseaux d’assainissement, de fortes contaminations ont été observées (54 000 *E. coli*/100g de CLI le 02/07/2018). **L’Ifremer recommande l’établissement d’une procédure d’information rapide et exhaustive de ces dysfonctionnements pour permettre le déclenchement d’alerte REMI de niveau 0 de la zone de production.**

La Chef de Station,  
Nathalie Cochenec-Laureau

Copie : Unité Littoral  
Direction du Centre de Bretagne  
Chrono

Référence citée :

Instruction technique DGAL/SDSSA/2016-883 du 16/11/2016 concernant les règles applicables au classement et au suivi de certaines zones de production conchylicole

**Institut français de Recherche pour l’Exploitation de la Mer**  
Etablissement public à caractère industriel et commercial

**Centre Bretagne**  
1625 Route de Ste Anne  
CS10070  
29280 Plouzané - France  
+33 (0)2 98 22 40 40

**Siège Social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France  
R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)1 46 48 21 00

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)